



CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

**INITIATIVES GOUVERNEMENTALES POUR PROMOUVOIR LES
PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE D'ALPHABÉTISATION**

Le 30 juillet 2004

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé	3
Introduction	5
Nunavut	6
Territoires-du-Nord-Ouest	8
Territoire du Yukon	10
Terre-Neuve et Labrador	11
Nouvelle-Écosse	13
Île-du-Prince-Édouard	15
Nouveau-Brunswick	17
Québec	20
Ontario	22
Manitoba	25
Saskatchewan	28
Alberta	31
Colombie-Britannique	33
Annexe 1	36

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES POUR PROMOUVOIR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE D'ALPHABÉTISATION

RÉSUMÉ

Il est clair que les provinces et les territoires du Canada sont les dépositaires de programmes, de pratiques et de principes novateurs qui expriment les plus grandes aspirations quant aux pratiques exemplaires en matière d'alphabétisation et qui répondent aux besoins propres d'un bon nombre de types d'apprenants. Ce document ne donne qu'un aperçu de la profusion de programmes et de services dispensés par des professionnels et des bénévoles par le biais des écoles, des établissements postsecondaires, des groupes communautaires, des bibliothèques et des milieux de travail. Il est évident que les juridictions qui subventionnent ces programmes et services le font en surveillant étroitement les critères de pratiques exemplaires en matière d'alphabétisation qui sont décrits dans l'annexe 1.

La plupart des provinces et des territoires possèdent un plan ou une stratégie à long terme en matière d'alphabétisation qui tente d'évaluer les besoins, de combler les lacunes et de bâtir des partenariats dans le but d'assurer à tous les résidents une vie personnelle, professionnelle et communautaire réussie. Ces stratégies sont alimentées par l'entremise d'une coopération entre les enseignants, les chercheurs, les apprenants, les groupes communautaires, les entreprises et le gouvernement. Bon nombre d'entre elles sont reliées aux stratégies du marché du travail, mais intègrent aussi l'aspect du rôle familial et social que doivent remplir les apprenants.

Il est évident que l'accès et la viabilité financière constituent deux facteurs majeurs. Qu'ils soient offerts par un groupe communautaire ou un établissement public, la plupart des programmes d'alphabétisation n'exigent aucun frais de scolarité. Certaines provinces, comme l'Alberta et le Québec, établissent des programmes de soutien de revenu destinés aux adultes qui ont perfectionné leurs compétences en matière d'emploi, de connaissances de base, d'alphabétisation et de calcul. D'autre part, le financement pluriannuel de programmes facilite l'accessibilité dans les communautés.

Les programmes de diffusion assurent aussi un accès plus facile. Certaines juridictions dressent la liste des stratégies particulières en matière d'alphabétisation dans le nord pour répondre aux besoins des apprenants qui restent dans des collectivités éloignées, ainsi que des initiatives qui mettent l'accent sur l'éducation des Premières nations. Plusieurs d'entre elles signalent des programmes qui diffusent l'enseignement de l'alphabétisation au sein du système correctionnel et font participer la famille des détenus. Il existe des programmes spéciaux qui s'adressent aux aînés et aux personnes handicapées, ainsi que des lignes d'aide en matière d'alphabétisation. Un certain nombre de provinces et de territoires se penchent sur des projets d'apprentissage à distance et assistés par ordinateur.

Il existe des programmes individualisés en milieu de travail pour répondre aux besoins des apprenants, des employeurs et de l'industrie.

Il est clair que l'alphabétisation de la petite enfance et l'alphabétisation familiale sont essentielles aux stratégies à long terme de la plupart des juridictions de l'ensemble du pays. Les écoles ont entrepris des initiatives en vue d'inciter les enseignants, les parents et la communauté à travailler conjointement à la promotion du développement de bonnes compétences d'écriture et de lecture chez les jeunes enfants. Il existe des programmes destinés aux jeunes lecteurs, des clubs de devoirs faits à la maison, du tutorat d'été individualisé pour les enfants, et plus de temps est alloué à l'enseignement de la lecture et des mathématiques. Le perfectionnement professionnel se fait par l'entremise de manuels et de guides spécialisés en enseignement de l'alphabétisation, de cours de formation à l'intention des enseignants et des bénévoles, ainsi que de projets de formation et d'affectation d'enseignants principaux de lecture et de mathématiques dans toutes les écoles.

Il est sous-entendu qu'on exige de la part du gouvernement une responsabilité quant à ces programmes et services. Les cadres de travail de responsabilité, les systèmes de gestion de rendement, ainsi que les directives relatives à la diffusion et aux résultats offrent la garantie du bon fonctionnement des stratégies et des initiatives aux apprenants et à la communauté.

INTRODUCTION

L'alphabétisation est une compétence essentielle qui est indissociable des activités menées à la maison et à l'école, au sein de la collectivité et sur les lieux de travail. Il existe un continuum du développement qui s'étend de l'apprentissage de la lecture à la lecture pour apprendre un éventail de compétences et de perspectives sur la vie. Ce continuum mène à un ensemble complexe de compétences indispensables à la vie de tous les jours, au rôle de citoyen, ainsi qu'à l'avancement et au plaisir personnels au sein d'une société diversifiée et moderne.

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA, 1994)¹ a relevé des lacunes importantes dans le domaine des compétences en matière d'alphabétisation dans tous les pays participant. Parmi les cinq niveaux d'alphabétisation, le niveau 3 est considéré comme étant le niveau minimum de compétence requis pour faire face aux exigences compliquées de la « société du savoir » du 21^e siècle. Au Canada, on estime que 42 % des adultes ont des compétences inférieures au niveau 3.

Lors de la réunion du Conseil de la fédération (COF) qui s'est tenue à Vancouver, en Colombie-Britannique, les 23 et 24 février 2004, les premiers ministres ont convenu de demander à leur ministre de l'Éducation et du Travail de mettre en commun les stratégies et les méthodes les plus fructueuses en vue d'améliorer le niveau d'alphabétisation de la population.

Le travail réalisé dans le domaine de l'alphabétisation au cours des 15 dernières années a établi des critères qui peuvent être appliqués comme normes de bonne pratique ou de programmes de qualité. Bien que les critères soient réduits à la réalité de la pratique, ils sont perçus comme des modèles ou principes réalisables qui façonnent cette pratique. L'annexe 1 contient une liste de critères supérieurs qui semblent généralement faire l'unanimité dans les nombreux documents publiés.

Aujourd'hui, la définition générale de l'alphabétisation englobe des aptitudes telles que la lecture de textes, l'utilisation de documents, la rédaction, la communication verbale, le calcul, la capacité de raisonnement, l'informatique, le travail d'équipe et la formation continue. Le champ d'application de ce qui est considéré comme étant la définition des compétences en matière d'alphabétisation au cours de toute une vie (de la naissance à la mort) est le résultat de nombreuses approches à des programmes utilisés par les juridictions pour tenter de satisfaire les besoins des groupes de personnes spécialement ciblés.

Dans le cadre de ce document, les provinces et les territoires ont fourni des exemples de méthodes gouvernementales qui ont été particulièrement fructueuses ou dignes d'être retenues. Les exemples donnent une idée de la nature à multiples facettes de la pratique de l'alphabétisation au Canada.

¹ Les données de l'EIAA (2003) n'ont pas encore été publiées.

NUNAVUT

En novembre 2003, le gouvernement du Nunavut a publié un document de discussions intitulé *Élaboration d'une stratégie en matière d'apprentissage des adultes du Nunavut*. Ce document tente d'établir une base de référence et de saisir les besoins, les enjeux, les lacunes, les obstacles et les perspectives d'une méthode coordonnée de la diffusion des programmes d'enseignement et de la formation aux adultes. Des consultations visant à participer à l'élaboration de la stratégie définitive, comprenant des échéanciers et des priorités bien précis, s'appuieront sur ce document.

Cette stratégie d'apprentissage des adultes reconnaîtra et abordera tous les besoins en matière de formation des adultes du Nunavut au cours des 20 prochaines années. Une question clé à aborder dans le cadre de la stratégie en matière d'apprentissage des adultes sera celle du développement de l'alphabétisation en tant que processus permanent, des enfants en bas âge aux aînés, que ce soit dans leur rôle d'apprenant, de membre de famille et de citoyen actif et productif.

Plusieurs initiatives constructives et efficaces sont actuellement mises en place au Nunavut. Ces projets en alphabétisation sont axés sur plusieurs secteurs clés, notamment :

- Améliorer les activités menées dans le domaine de l'alphabétisation au Nunavut;
- Inciter les organismes communautaires à participer activement au développement et au soutien de l'enseignement d'alphabétisation local;
- Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation;
- Créer du matériel d'alphabétisation adéquat;
- Promouvoir la mise en commun des renseignements et la coordination des organismes;
- Accroître la sensibilisation du public face aux enjeux de l'alphabétisation;
- Élaborer des méthodes novatrices de services d'alphabétisation communautaires.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut offre des programmes d'alphabétisation et de formation de base des adultes dans 23 des 26 collectivités du Nunavut au moyen de son réseau de centres communautaire d'acquisition du savoir.

Parents & Children Together

Les recherches menées actuellement sur la langue indigène et sur le développement de l'alphabétisation sont étudiées et analysées dans le but d'élaborer une série de modèles de programme parent et enfant qui pourront servir aux collectivités dans leur promotion du développement de l'alphabétisation et de la langue au foyer. Cette initiative donne également aux collectivités des outils promotionnels essentiels à l'accroissement de la sensibilisation à l'alphabétisation familiale comme moyen de consolider l'Inuktitut et l'Inuinnaqtun. Le travail continue d'appuyer la création et la diffusion de programmes et d'initiatives d'alphabétisation dans les collectivités du Nunavut.

Inuktitut Sanginivut

Un plus large éventail de ressources en Inuktitut et en Inuinnaqtun dans les centres d'éducation de la petite enfance, les écoles, les bibliothèques et auprès d'autres groupes

communautaires constitue le point central de cette initiative. On met également l'accent sur le soutien de la création de nouveaux programmes d'alphabétisation parent et enfant et sur l'intégration de l'alphabétisation au sein de programmes qui existent déjà dans les collectivités du Nunavut. La promotion des programmes d'alphabétisation parent et enfant est une façon de bâtir des compétences en matière d'alphabétisation et de langues, notamment l'Inuktitut et de l'Inuinnaqtun, ainsi que de promouvoir les valeurs culturelles.

Inuktitut Ilinniarnirmit Sanngiktiarijuti 2004

Cette initiative met sur pied des ressources qui favoriseront l'usage de l'Inuktitut dans les écoles, les collèges et la collectivité. De plus, elle jouera aussi un rôle important en matière de conseils et de formation du personnel de langue Inuktitut, ainsi que de soutien auprès des communautés qui diffusent et maintiennent les initiatives relatives aux langues et à l'alphabétisation en Inuktitut localement.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

En 2000, l'Assemblée législative des T.N.-O a enjoint le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi de prendre les devants pour concevoir et gérer une stratégie d'alphabétisation des T.N.-O. en 2001-2005. Touchant un éventail complet de programmes et de services gouvernementaux, la stratégie d'alphabétisation intègre des initiatives ministérielles existantes et comble les vides des services mis en place pour les groupes cibles désignés parmi la population adulte. Elle décrit également le rôle des partenariats entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. La stratégie détaillée reconnaît que l'établissement d'une stratégie d'alphabétisation est un processus permanent profondément ancré dans la vie des gens. Par conséquent, elle aborde les besoins des citoyens des T.N.-O. dans leur rôle d'apprenant, de membre de famille et de citoyen actif et productif, depuis la petite enfance jusqu'à un âge avancé. L'Assemblée législative a voté un supplément de 2,4 millions de dollars pour la période 2001-2005 qui vise à augmenter les fonds déjà en place et à niveler les inégalités de diffusion des programmes d'alphabétisation et d'enseignement de base des adultes (ALBE).

Cet investissement supplémentaire a été alloué aux programmes des secteurs suivants :

- **Programmes communautaires ALBE offerts par le Aurora College** pour permettre la diffusion du programme dans toutes les collectivités des T.N.-O.;
- **Centre local pour l'alphabétisation de Yellowknife** (soutenir les services de tutorat et de portes ouvertes d'alphabétisation déjà en place et destinés aux apprenants qui ont un faible niveau d'alphabétisation);
- **Alphabétisation des centres correctionnels** (offert par le ministère de la Justice pour améliorer l'ALBE et les services d'orientation professionnelle à l'intention des détenus de trois centres correctionnels et de trois établissements pour jeunes délinquants);
- **Alphabétisation des aînés** (gérée par un comité de partenariat pour les aînés, le Literacy Support for Seniors);
- **Service d'aide à l'apprentissage des personnes handicapées** (géré en partie par le ministère et le Conseil des personnes handicapées des T.N.-O., afin de fournir des appareils et accessoires fonctionnels, les frais de scolarité, des séances de tutorat et d'autres services aux individus ou organismes, ainsi que de la formation aux intervenants pour améliorer les compétences dont ils ont besoin dans le cadre de leur travail avec les apprenants handicapés. L'approbation des projets est faite par un comité de partenariat);
- **Bibliothèques virtuelles** (équiper la communauté de sites d'accès en ligne et former des moniteurs pour aider les usagers de la technologie);
- **Services de langage simple du gouvernement** (soutenir l'utilisation d'un langage simple, générique et spécialisé (p. ex., juridique) dans les ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et offrir la formation connexe. Un comité interministériel de l'alphabétisation se réunit tous les trimestres pour passer en revue les plans d'action d'alphabétisation ministériels et pour encourager la promotion de l'alphabétisation au sein des ministères et entre les ministères);

- **Alphabétisation des langues officielles** (apporter de l'aide au maintien, à l'amélioration et aux activités de promotion des langues autochtones. Les projets en français sont également admissibles. Les T.N.-O. ont huit langues autochtones officielles en plus de l'anglais et du français);
- **Éducation en milieu de travail** (pour l'évaluation des besoins et les subventions salariales en vue d'appuyer les programmes de placement à l'extérieur. Les employeurs contribuent aux salaires et les employés contribuent en dehors de leurs heures de travail);
- **Recherche sur l'alphabétisation et données de référence** (contribuer à l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, ainsi qu'à d'autres recherches ou interventions de cueillette de données);
- **Promotion de l'alphabétisation;**
- **Responsabilité** (préparer les rapports et les évaluations sur la stratégie d'alphabétisation. Un cadre de travail d'évaluation a été mis en place selon le cadre de la responsabilité et de la gestion axée sur les résultats approuvés par le Conseil du Trésor.)

TERRITOIRE DU YUKON

En 2001, la stratégie d’alphabétisation du Yukon a été approuvée dans le but de donner à tous les Yukonnais le maximum de chances d’acquérir les compétences de lecture et d’écriture qui sont essentielles à la réussite de la vie personnelle, professionnelle et communautaire. Cette stratégie sera la force motrice de la démarche entreprise par le gouvernement pour préparer les Yukonnais aux ouvertures de formation et d’emploi présentes et futures.

L’une des initiatives de la stratégie d’alphabétisation consiste à nommer un comité d’action en matière d’alphabétisation dont le mandat sera le suivant :

- satisfaire les besoins d’alphabétisation des communautés et des Premières nations en déterminant et en allouant les ressources;
- coordonner et gérer les subventions allouées aux projets identifiés, planifiés et mis en œuvre par les organismes communautaires;
- étudier et passer en revue les programmes qui affichent de bons résultats (comme Kwanlin Dun House of Learning) afin de mettre en commun cette réussite avec toutes les communautés yukonaises;
- travailler conjointement avec le Secrétariat national à l’alphabétisation et d’autres partenaires de l’extérieur du Yukon afin d’étudier les voies et les moyens d’offrir aux communautés des pratiques exemplaires en matière d’alphabétisation.

Le comité est formé de représentants des organismes suivants : Yukon College, Yukon Learn (la coalition territoriale en matière d’alphabétisation), Learning Disabilities Association, Challenge Community Vocational Alternatives, Child Development Centre, Yukon Federation of Labour and Business, ainsi que de représentants de la commission de l’éducation des Premières nations - le représentant reconnu des Premières nations en matière d’alphabétisation. On s’efforcera d’obtenir une bonne représentation de toutes les communautés yukonaises.

Le gouvernement du Yukon assure le financement des projets d’alphabétisation qui sont choisis et administrés par le comité d’action en matière d’alphabétisation. Le comité a établi les critères de financement de façon à ce que les subventions soient appropriées et accessibles aux communautés afin de mieux répondre à leurs besoins en matière d’alphabétisation.

La création de *Homework Clubs* est un autre exemple de réussite de stratégie d’alphabétisation. La communauté autochtone qui se trouve le plus au nord du Yukon a lancé cette pratique exemplaire grâce à un financement du gouvernement territorial. Un moniteur est embauché pendant 12 semaines pour travailler individuellement avec les étudiants (10 heures par semaine), sur rendez-vous et chez eux. Cette pratique connaît un tel succès que le gouvernement finance maintenant d’autres communautés afin de les inviter à s’inspirer de cette pratique.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

En 2000, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé le **Plan stratégique d’alphabétisation** de la province. Le plan examine l’alphabétisation à tout âge et résume les grandes lignes des orientations stratégiques dans les domaines de l’alphabétisation de la petite enfance, du système d’enseignement régulier de la maternelle à la 12^e année, de la formation aux adultes et de l’alphabétisation en milieu de travail, ainsi que d’une nouvelle façon d’aborder la planification et la coordination. Le bureau de l’alphabétisation du ministère de l’Éducation a le mandat de mettre en œuvre ce plan en partenariat avec d’autres ministères, d’autres paliers de gouvernement et des intervenants communautaires.

Les trois objectifs du plan stratégique d’alphabétisation sont les suivants :

Objectif n° 1 : Des niveaux d’alphabétisation qui sont parmi les plus élevés au Canada

Objectif n° 2 : Une culture qui considère l’alphabétisation comme un objectif recherché par toute la population

Objectif n° 3 : Une approche intégrée au développement de l’alphabétisation

Un **fonds de dotation en alphabétisation** a été établi par les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada qui ont contribué respectivement en y versant 1 million de dollars. Les intérêts rapportés par le fonds de dotation en alphabétisation servent à appuyer les initiatives d’alphabétisation des adultes.

Un **comité du fonds de dotation en alphabétisation**, dont la présidence est assurée par le ministère de l’Éducation, a été mis en place pour surveiller l’allocation de toutes les subventions des projets ou des programmes d’alphabétisation de Terre-Neuve-et-Labrador que présentent des organismes sans but lucratif. Tous les ans, le comité recommande des subventions d’alphabétisation provinciales ou fédérales se montant à plus de 1,25 million de dollars dans les domaines de l’alphabétisation de la petite enfance, familiale, des adultes ou en milieu de travail.

Les initiatives provinciales en **alphabétisation familiale et de la petite enfance** comprennent la provision de subventions s’élevant à 250 000 \$ par an destinées à la diffusion des programmes d’alphabétisation familiale et de la petite enfance dans toute la province; la création et la mise en place d’un programme d’orientation de prématernelle, intitulé KinderStart, destiné aux parents/parents-substituts de toute la province et à leurs enfants; et une évaluation provinciale des programmes d’alphabétisation familiale et de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador afin d’établir les pratiques exemplaires en vue de fonds de subventions futurs.

Le ministère de l’Éducation a progressé dans plusieurs projets de son programme d’alphabétisation du **système scolaire de la maternelle à la 12^e année**, notamment : augmentation de 25 % à 40 % du temps consacré aux arts du langage dans les classes élémentaires; mise en œuvre de First Steps, un programme de perfectionnement professionnel qui offre à tous les professeurs de l’élémentaire six jours de formation en enseignement des arts du langage répartis sur une période de trois ans; fourniture (en

collaboration avec la Fondation d'éducation des provinces atlantiques - FEPA) de trousse d'évaluation aux enseignants des classes élémentaires d'immersion française et anglaise et publication (en collaboration avec la FEPA) de dépliants sur l'alphabétisation destinés aux parents des enfants de l'élémentaire.

Un comité **d'apprentissage de la main-d'œuvre/du milieu de travail** de Terre-Neuve-et-Labrador a été mis sur pied à la suite du 4^e Atlantic Region Workplace/Workforce Institute, tenu à Terre-Neuve-et-Labrador en octobre 2003. Le comité a reçu dernièrement du financement provenant du fonds national d'alphabétisation afin de procéder à une recherche qui établira les meilleures pratiques d'apprentissage de la main-d'œuvre ou en milieu de travail.

Tous les ans, la province met 300 000 \$ de fonds à la disposition de la diffusion des programmes **d'alphabétisation des adultes**. De plus, le ministère de l'Éducation et le Secrétariat national à l'alphabétisation offrent conjointement un projet pilote de deux ans en formation de base des adultes (FBA), niveau I. Neuf centres répartis dans la province se serviront du programme d'enseignement qui a été nouvellement révisé dans l'élaboration d'un meilleur modèle de diffusion de la FBA, niveau I. Ils respecteront les critères de pratiques exemplaires qui comprennent l'établissement et l'entretien de liens avec la communauté au moyen de diverses sources de recommandation et d'agences d'aide communautaires, ainsi que d'autres organismes et programmes d'éducation pertinents. Les centres seront responsables devant les élèves, les organismes parrains, les partenaires, la communauté et les bailleurs de fonds.

Le ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi s'est mis en partenariat avec la Random North Development Association pour mettre en place le projet *Bridging the Gap : From Education to Employment* (Réduire les écarts : de l'école au travail). Ce projet consistait en une méthode axée sur le client depuis l'école jusqu'à l'obtention d'un emploi. Le groupe de clientèle cible était composé d'adultes qui n'avaient pas terminé leur secondaire, ni la FBA, ni le programme d'éducation générale.

Un prestataire d'enseignement agréé (école secondaire) a conçu et fourni la partie relative à l'amélioration des compétences en milieu de travail/scolaire en fonction des besoins de ceux qui ont participé à la formation et de six partenaires commerciaux du secteur privé. Tous les participants à la formation ont été évalués dans le domaine de la lecture des textes, l'utilisation de documents et le calcul en fonction des partenaires d'emploi. Ils ont passé du temps en salle de classe (les employeurs avaient fourni des installations sur place pour la formation en salle de classe) et ils ont reçu du perfectionnement des connaissances pratiques et techniques. Tous les promoteurs pédagogiques étaient liés au site d'emploi.

NOUVELLE-ÉCOSSE

En 2002, La Nouvelle-Écosse a lancé deux documents stratégiques qui intègrent l’alphabétisation en tant que priorité. **Apprendre : un défi pour la vie** est un plan de trois ans axé sur le renforcement de l’aide apportée aux élèves au sein du système scolaire public. Ce plan résume les éléments d’une stratégie d’alphabétisation qui reconnaît les pratiques exemplaires d’aide apportée aux élèves et aux enseignants pour réussir dans les domaines de la lecture, de l’écriture et des mathématiques. Il souligne que l’alphabétisation est une priorité à tous les niveaux scolaires et dans toutes les matières, et qu’elle intervient différemment selon le niveau scolaire. Le cadre de travail *Skills Nova Scotia* joue un rôle stratégique sur le marché de la main-d’œuvre provincial. L’un de ses trois objectifs vise la mise sur pied d’aides et de systèmes d’apprentissage permanents, y compris l’alphabétisation des adultes et la formation en milieu de travail.

Voici des exemples d’initiatives réussies dans la province :

Alphabétisation précoce ou familiale

En partenariat avec le gouvernement fédéral et la communauté, la Nouvelle-Écosse a réussi à créer deux fonds de dotation qui offrent de l’aide financière aux organismes qui se consacrent au développement de l’alphabétisation chez les parents ou tuteurs et les très jeunes enfants de la province. Le Family Learning Initiative Endowment Fund assure le financement annuel des projets d’alphabétisation familiale qui sont dignes d’intérêt. D’autre part, le programme Read to Me!/Lis-moi une histoire, projet primé et créé par un groupe de partenaires, est également appuyé par ce fonds de dotation. Dans le cadre de ce programme, les nouveau-nés et les familles qui se trouvent à l’hôpital reçoivent du matériel éducatif qui les incite à lire.

École publique (de l’élémentaire à la 12^e année)

La stratégie en matière d’alphabétisation des écoles publiques de la province se compose des éléments suivants:

- De nouvelles évaluations en matière d’alphabétisation au niveau de l’élémentaire et la dotation de nouveaux fonds envers un plus grand soutien apporté à ceux qui ont des problèmes d’écriture et de lecture;
- Des pamphlets donnant des renseignements aux parents pour les inciter à aider leurs enfants à développer leur alphabétisation;
- Expansion du programme d’intervention précoce Reading Recovery qui offre de l’aide spécialisée individuelle pour apprendre à lire et à écrire aux élèves de la 1^{re} année;
- Les initiatives Active Young Readers/Jeunes lecteurs actifs du primaire à la 9^e année offrent des ressources de lecture; du perfectionnement professionnel aux enseignants sur la façon d’enseigner, d’intervenir et d’évaluer la lecture efficacement; et plus de temps consacré à la lecture réparti dans les programmes;
- Les initiatives Writers in Action/ Écrivains à l’oeuvre de la 4^e à la 6^e année offrent des ressources d’écriture aux élèves et aux enseignants, ainsi que du perfectionnement professionnel aux enseignants sur la façon d’enseigner, d’intervenir et d’évaluer l’écriture efficacement.

Apprentissage des adultes

Lancé en 2001, le Nova Scotia School for Adult Learning (NSSAL), une initiative de coordination du ministère de l'Éducation, est un exemple de pratique exemplaire en alphabétisation puisqu'elle incorpore des éléments clés tels que l'accessibilité financière, des partenariats en financement et diffusion, la reconnaissance, la coordination ou la continuité du service des apprenants adultes. Avant 2001, les prestataires de services d'alphabétisation travaillaient souvent isolés les uns des autres. Peu de transitions étaient offertes aux apprenants entre les programmes et la reconnaissance officielle de l'apprentissage était restreinte. Par l'entremise du NSSAL, la province subventionne des organismes communautaires, des collèges communautaires et des commissions scolaires en offrant aux adultes admissibles des programmes éducatifs sans frais de scolarité qui va de l'alphabétisation de base à l'équivalence ou la fin des études secondaires. Le Nova Scotia High School Diploma for Adults, un diplôme de fin d'études secondaires d'adulte renfermant 12 crédits et offert à la School for Adult Learning, intègre la reconnaissance des principes d'apprentissage et réunit deux programmes anciennement séparés : le programme des écoles publiques offert par les commissions scolaires et le programme d'apprentissage des adultes offert par les collèges. L'ancien apprentissage formel est également reconnu s'il est éligible au processus du transfert de crédits. La « double reconnaissance des crédits » est aussi une option.

Éducation en milieu de travail

Le *Workplace Education Program* tire son succès et sa force de son modèle de partenariat qui incite le gouvernement, les entreprises et la main-d'œuvre à investir dans l'éducation et la formation, ainsi qu'à ancrer une culture de l'apprentissage dans le milieu de travail. Pour vérifier la pertinence et l'aptitude à réagir, on évalue les besoins organisationnels pour ensuite adapter les programmes afin de satisfaire les besoins des participants et du milieu du travail ou du secteur d'activité. La flexibilité du modèle vise à répondre aux besoins des petites et des grandes entreprises, aux travailleurs déplacés, ainsi qu'aux besoins de certains secteurs d'activité. Des exemples de pratiques exemplaires dans ce domaine incluent la *Small Business Essential Skills Initiative*, une initiative visant les compétences essentielles de la petite entreprise, qui se penche sur les besoins des exploitants/propriétaires de petite entreprise et la *Apprenticeship Essential Skills Initiative* qui aide les apprentis à réussir la partie technique de leur formation d'apprenti. La province a également introduit le *One Journey-Work and Learn Project* qui permet aux personnes qui reçoivent un soutien de revenu de participer à un programme de compétences essentielles individualisé en vue de les mettre en contact avec les emplois du secteur d'activité.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

En 1996, l'Île-du-Prince-Édouard a publié : *Tough Challenges - Great Rewards: Literacy and Adult Education Strategy*, une stratégie d'alphabétisation des adultes. À cette époque, on mettait l'accent sur les adultes. Au cours des dernières années, l'attention s'est élargie pour englober l'alphabétisation et l'intervention précoces ainsi que l'alphabétisation familiale. Bon nombre de programmes et d'interventions valent la peine d'être examinés, mais les trois exemples suivants ont été choisis comme « pratiques exemplaires » parce qu'il s'agit de programmes qui ont connu le plus grand succès et qui touchent le plus grand nombre de résidents de l'île.

Programme d'alphabétisation/de formation de base des adultes

Il s'agit d'un programme à l'échelle de la province destiné aux adultes prince-édouardiens qui n'ont pas terminé l'école. Le programme est axé sur l'étudiant et fondé sur des critères de viabilité financière, d'accessibilité, de flexibilité et de responsabilité. Il comprend des programmes de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) pour les niveaux 1 à 3 inclus, l'obtention d'un diplôme de 12^e année obtenu par crédits ou au moyen des tests de connaissances générales, ainsi que par la mise à jour de crédits pour des programmes postsecondaires particuliers. Le modèle de financement est celui d'un partenariat entre les dollars provinciaux et le financement offert par l'Entente sur le développement du marché du travail. L'apprenant n'a rien à payer. Holland College a signé un contrat avec le gouvernement pour s'occuper de la diffusion, l'administration et la gestion du programme.

Workplace Education PEI (WEDPEI)

Ce partenariat entre les milieux du travail et des affaires, le gouvernement et la communauté garantit des possibilités d'apprentissage en milieu de travail et à l'intention des travailleurs. Axée sur l'apprenant, la WEDPEI possède un mécanisme bien établi qui comprend une équipe de projet pour tous les programmes en milieu de travail ou tous les programmes qui sont destinés aux travailleurs, des évaluations des besoins individuels, un programme d'études respectueux du contexte. Pendant trois années consécutives, la WEDPEI a vu trois des entreprises, pour lesquelles elle a mis en place des programmes, recevoir des prix d'excellence décernés par le Conference Board du Canada pour des programmes d'alphabétisation en milieu de travail.

Il s'agit des entreprises suivantes : Durabelt Inc., fabricant de tapis mécaniques dont elle fait la mise en marché à l'échelle mondiale; Diversified Metal Engineering, fabricant et spécialiste du marketing de microbrasseries et Royal Star Fisheries, usine de transformation du poisson.

Programme d'été de tutorat pour les enfants

Ce programme de partenariat entre le gouvernement provincial, Human Resources Skills Development, PEI Literacy Alliance (coalition pour l'alphabétisation provinciale), Provincial Library System et les commissions scolaires qui, une fois par semaine pendant les mois de juillet et août, offrent des activités d'alphabétisation individualisées à plus de 600 élèves des écoles élémentaires de toute la province. On détermine quels sont les

élèves de l'école qui ont des problèmes de lecture qui peuvent les mettre à risque s'ils ne participent pas aux activités d'alphabétisation au cours de l'été. Les moniteurs sont des étudiants du niveau secondaire. Bon nombre d'entre eux suivent le programme du baccalauréat en éducation. Le programme Placement carrière-été de RHDCC et le financement accordé par le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard couvrent les salaires des moniteurs. Le programme est offert dans les bibliothèques communautaires et parfois dans les écoles, dans les cas où les bibliothèques ne sont pas assez grandes.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le 1^{er} avril 2004, le gouvernement a consolidé la responsabilité en matière d'alphabétisation des adultes au sein du ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi. Le gouvernement reconnaît que l'alphabétisation est un programme économique fondamental dans lequel la province doit investir pour assurer sa compétitivité et ses capacités d'avancement sur le front économique et social. L'alphabétisation des adultes constituera un élément fondamental dans le futur énoncé de politique qui portera sur l'enseignement aux adultes et l'apprentissage permanent du Plan d'apprentissage de qualité. Ce plan est une pierre angulaire du Plan de prospérité de dix ans de la province qui a été annoncé en 2002. Le Nouveau-Brunswick perçoit l'alphabétisation comme un processus permanent : un continuum d'apprentissage et d'acquisition de compétences. La province a pour objectif d'alimenter et d'appuyer les systèmes et les ressources qui offrent une gamme de services d'alphabétisation accessibles. Tous les citoyens auront ainsi la possibilité d'atteindre un niveau idéal de compétence d'alphabétisation personnelle.

ALPHABÉTISATION DES ADULTES

L'initiative d'alphabétisation des adultes de la province qui s'appuie sur la communauté, récipiendaire du prix d'alphabétisation international de l'UNESCO ainsi que d'autres prix nationaux, présente les pratiques exemplaires d'alphabétisation des adultes suivantes :

- L'assurance de la qualité est atteinte dans toute la province à l'aide d'un modèle uniforme et des normes de qualité uniformes. Un modèle de base, le programme communautaire de récupération scolaire (PCRS), a été mis en place dans toute la province et offre la possibilité de satisfaire les divers besoins de l'apprenant adulte et de la communauté. Les services de formation sont coordonnés provincielement, les programmes d'enseignement et les examens normalisés en anglais et en français sont offerts dans toute la province. Le modèle offre un continuum d'apprentissage depuis le tutorat individualisé jusqu'aux classes d'alphabétisation communautaires, en passant par les établissements postsecondaires. De dévoués intervenants rémunérés assurent un enseignement de qualité aux apprenants.
- L'accessibilité est assurée par le système d'inscription continue des apprenants aux programmes dans les deux langues officielles. Certains programmes sont présentés dans un format bilingue. Une moyenne annuelle de 167 programmes de formation en alphabétisation communautaire destinés aux adultes sont offerts au cours de l'année dans 140 communautés de la province.
- Des programmes abordables sont indispensables. La formation des adultes en alphabétisation est offerte gratuitement à tous les apprenants.
- La flexibilité d'adapter aux divers besoins est assurée par l'entremise d'un enseignement au rythme de l'apprenant qui répond à toute une gamme d'objectifs de l'apprenant qui peut facilement s'adapter aux besoins de leurs nombreux objectifs, y compris le perfectionnement des compétences visant l'amélioration de l'accès au travail, la poursuite d'une formation supérieure, les besoins d'apprentissage particuliers et les objectifs d'apprentissage personnels. Le modèle de base du PCRS est suffisamment flexible pour établir des calendriers qui complètent la répartition des emplois saisonniers et d'autres besoins communautaires.

- Le contexte communautaire garantit l'inclusion. Les décisions concernant l'administration, l'embauche, l'établissement des horaires, la durée des programmes, etc. se font sur le plan communautaire. Les besoins des communautés de langue française, anglaise et des Premières nations sont pris en compte ainsi que ceux de la clientèle d'organismes particuliers comme John Howard, d'habitations à loyer modéré, des familles monoparentales, des apprenants ayant des besoins particuliers, des aînés et de la jeunesse;
- La participation de tous les intervenants garantit une formation adéquate. Tous les organismes provinciaux ayant un mandat en matière d'alphabétisation des adultes peuvent participer à l'élaboration du mandat provincial par l'entremise du groupe consultatif du ministre, Provincial Partners in Literacy Participation. Les conseils en alphabétisation, d'autres organismes sans but lucratif et les apprenants adultes participent à la planification des classes à l'échelle locale.
- Les partenariats maximisent les ressources et garantissent l'appartenance par tous. Les partenaires des secteurs public, bénévole et privé de la communauté et de la province assurent le financement et la diffusion du PCRS.

ALPHABÉTISATION DE LA MATERNELLE À LA 12^e ANNÉE

Dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité, l'accent est mis sur les projets d'alphabétisation précoce. La lecture est le fondement d'un meilleur apprentissage. Les étudiants qui ne savent pas lire sont désavantagés dans l'ensemble de leur apprentissage et risquent de décrocher. L'introduction d'un programme global d'alphabétisation destiné aux élèves de la maternelle à la 12^e année garantit que les enfants ont un niveau de lecture convenable à la fin de la 2^e année. Il s'ensuivra d'autres initiatives pour les niveaux de la 3^e à la 12^e année. En 3^e année, tous les enfants qui en ont besoin bénéficieront d'un programme d'intervention individuelle. Les interventions particulières comprendront :

- Mise en place de nouvelles normes pour les réalisations en alphabétisation de lecture et d'écriture de la 2^e année;
- Établissement des procédures pour s'assurer qu'en janvier, les professeurs ont identifié les élèves de la maternelle qui ont besoin d'une intervention au niveau de la lecture;
- Faire passer une nouvelle évaluation de lecture aux élèves à la fin de la 2^e année;
- Concevoir des programmes d'intervention pour tous les étudiants qui n'ont pas satisfait les normes d'alphabétisation de la 2^e année;
- Ajouter 500 nouveaux postes d'enseignants répartis sur quatre ans, avec les premiers 125 entièrement axés sur l'alphabétisation précoce de la maternelle à la 2^e année. Un nombre de ces postes du secteur francophone seront axés sur les élèves de parents « ayant droit » et nécessitant de meilleures compétences linguistiques pour maîtriser le français;
- Donner à tous les élèves fréquentant les écoles publiques une carte de bibliothèque municipale et des renseignements sur les ressources, les services et les programmes offerts à leur bibliothèque municipale.

ALPHABÉTISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Le programme Born to Read/Le goût de lire aide et fait la promotion de l'acquisition linguistique chez les jeunes enfants. Ce projet d'alphabétisation novateur distribue des trousseaux dans les deux langues officielles à tous les parents de nouveau-nés de toute la

province. Ces trousseaux contiennent des livres qui s'adressent aux enfants en bas âge et à l'âge de la maternelle, des renseignements pour les parents sur les avantages de la lecture et d'autres activités d'acquisition linguistique précoce. Les partenaires de ce programme comprennent divers ministères du gouvernement, le lieutenant-général du Nouveau-Brunswick et des organismes communautaires comme l'IODE, les Dames-d'Acadie et le Conseil d'alphabetisation.

Offert dans les régions de Saint John, Bathurst et de la péninsule acadienne, le programme pilote Talk With Me/Parle-moi est conçu pour aider les parents et les parents-substituts d'enfants en maternelle qui éprouvent, ou qui risquent d'éprouver, des difficultés d'apprentissage, du langage et de la parole. Ce programme communautaire est axé sur la prévention des problèmes de langage et le rôle important que jouent les parents et les parents-substituts dans l'acquisition linguistique précoce chez l'enfant. Suite à la réaction positive à ce projet pilote, les travaux de mise en place de ce programme novateur ont été entamés dans toute la province.

QUÉBEC

Au Québec, les services d'alphabétisation sont donnés par les centres d'éducation des adultes des commissions scolaires et conçus de manière à permettre aux adultes :

- (1) d'accéder à d'autres services d'apprentissage, au besoin;
- (2) d'améliorer leurs aptitudes dans divers domaines d'apprentissage;
- (3) d'exercer et remplir leur rôle familial et social.

Les services d'alphabétisation fonctionnent sur la même base que les autres services éducatifs et sont généralement donnés d'août à juin. Certaines commissions scolaires peuvent également offrir des services sur demande pendant l'été; les adultes bénéficient d'une inscription continue et d'horaires flexibles répondant à leurs besoins.

Les adultes inscrits en alphabétisation peuvent aussi bénéficier de services, tels l'accueil et la référence, le soutien pédagogique, les services complémentaires. Ces services d'alphabétisation peuvent être offerts dans l'une des deux langues officielles, le français ou l'anglais. Le programme d'études intitulé *Guide de formation sur mesure en alphabétisation* est prescriptif dans les commissions scolaires. Il contient des objectifs disciplinaires et des situations fonctionnelles.

Les Québécois et les Québécoises peuvent acquérir des compétences en alphabétisation par l'entremise d'organismes d'action communautaire autonome qui visent essentiellement les mêmes objectifs que ceux des commissions scolaires; par des approches qui peuvent être différentes. Ces organismes sont maintenant régis par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), un programme de financement du ministère de l'Éducation. En plus d'assurer la formation en alphabétisation, les différentes activités qu'ils offrent visent la prévention du décrochage scolaire ou la réinsertion socioprofessionnelle des décrocheurs, ainsi qu'à offrir de la formation continue, de la recherche et du développement. Les organismes d'action communautaires autonome gèrent leurs services de plusieurs façons. Ils peuvent aussi signer des ententes de services avec différents organismes publics de leur milieu afin d'offrir des services complémentaires en différents domaines comme le développement des compétences parentales ou de l'employabilité d'adultes peu scolarisés, les services d'aide aux devoirs, etc.

D'autres outils sont mis à la disposition des enseignants et des enseignantes des deux réseaux visant particulièrement à développer les compétences d'alphabétisation des familles à faible revenu.

En mai 2002, le gouvernement québécois a lancé la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* en même temps qu'un plan d'action quinquennal. Cette Politique confirme le désir du Québec d'être chef de file dans le domaine de l'éducation continue et de réitérer son engagement pour « garantir les droits à l'alphabétisation et à la formation de base ». Cette Politique représente un outil majeur pour aider le réseau des organismes d'alphabétisation et d'éducation des adultes à

améliorer le niveau de formation de base des Québécois et des Québécoises de plus de 16 ans.

Enfin, le programme national d'alphabétisation du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), qui porte au Québec le nom d'*Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation* représente une source majeure de renforcement des pratiques exemplaires, non seulement au sein des commissions scolaires et des organismes d'action communautaire autonomes en alphabétisation, mais aussi au palier provincial.

Les initiatives visant l'alphabétisation qu'a entrepris le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) comme élément de son plan d'action en matière d'alphabétisation comprennent :

- une campagne de promotion provinciale visant à accroître la visibilité des services d'alphabétisation;
- un soutien à la ligne Info-Alpha, une ligne téléphonique fournissant des références et des renseignements, gérée par la Fondation pour l'alphabétisation;
- un nouveau programme d'aide financière aux organismes d'alphabétisation, qui s'occupent de la prévention du décrochage scolaire et qui se consacrent à la réinsertion scolaires et socioprofessionnelle;
- des séances de perfectionnement en matière d'accueil des personnes peu scolarisées pour le personnel des points de services des commissions scolaires, des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation et des centres locaux d'emploi (CLE);
- la reconduction, pour quatre ans, du *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture en milieu défavorisé*. Le programme finance des projets qui visent à sensibiliser les familles à l'importance de l'alphabétisation. Ces projets comportent, notamment, des services pour inciter les parents à découvrir avec leurs enfants, le plaisir de la lecture et à intégrer cette activité dans leur vie familiale. Il s'agit d'un programme en partenariat avec d'autres ministères, soit le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- le MEQ a créé le *Programme École, famille et communauté : réussir ensemble* le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille le Conseil de la famille et de l'enfance et les commissions scolaires concernées. Ce programme pilote sera mis en place dans dix régions scolaires considérées comme désavantagées par les indicateurs socioéconomiques;
- des collaborations ont été établies avec d'autres organismes en matière d'écriture simple.

ONTARIO

Stratégies du ministère de la Formation et des Collèges et Universités:

En Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), par le biais du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB), est chargé de financer et de soutenir des services d'alphabétisation aux apprenantes et apprenants anglophones, francophones, autochtones et sourds, afin d'améliorer leurs compétences en alphabétisation et en notions de calcul qui sont reliées à leurs objectifs d'emploi. Parmi les initiatives qui ont réussi :

Apprentissage en ligne/AlphaRoute

La stratégie intitulée *Pour un Nouveau Départ-Stratégie Visant un Apprentissage Informatisé en Alphabétisation* (Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Septembre 2000) établit une approche pour mettre en œuvre et soutenir un moyen d'offrir des services d'alphabétisation en ligne en Ontario qui complète la diffusion de l'alphabétisation déjà existante.

La stratégie met l'accent sur le rôle que jouent les nouvelles technologies en matière de formation à l'intention des adultes qui auront des emplois au 21^e siècle. L'intégration de la technologie aux programmes d'alphabétisation a conduit à un usage plus efficace des ressources, en particulier dans le domaine des communications et de la formation des intervenants. Elle a aussi permis l'élaboration d'une pratique innovatrice par l'entremise d'un outil d'apprentissage intitulé AlphaRoute, un système basé sur l'Internet et à l'intention des organismes de prestation d'alphabétisation et des apprenantes et apprenants. Quatre agences mettent actuellement AlphaRoute à l'essai pour la prestation d'alphabétisation à distance, avec l'aide du Centre AlphaPlus. La Colombie-Britannique, Terre-Neuve et les Territoires-du-Nord-Ouest le mettront également à l'essai.

Recherche sur l'alphabétisation

L'objectif global de la stratégie de recherche est d'encourager une recherche de qualité qui fera connaître la pratique et la politique d'alphabétisation des adultes en Ontario. Cette stratégie, *Plan de travail: Stratégie de l'Ontario pour la recherche en alphabétisation* (Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Août 2000), a été élaborée avec l'aide d'un groupe de travail du MFCU.

Responsabilité

Pour garantir la qualité de la prestation des services d'alphabétisation dans toute la province, le MFCU a établi des lignes directrices en matière de qualité des programmes, un contrat standard, des processus de plans d'affaires annuels et des méthodes de contrôle et de présentation des rapports pour le programme d'alphabétisation et de formation de base. Tous les intéressés signent un contrat de trois ans avec le MFCU, sous réserve d'un examen annuel, pour assurer des services qui appuient l'élaboration et la prestation des programmes d'alphabétisation et de notions de calcul de qualité, ainsi que des services tels que la formation des intervenants, l'élaboration de programme d'études, le marketing et la stratégie d'extension des services. Cette démarche comprend des rapports sur les objectifs de l'apprenante ou l'apprenant, son niveau d'alphabétisation au début et à la fin, et le

nombre d'apprenantes et apprenants qui vont continuer leur formation ou procéder à des études complémentaires.

Le MFCU met aussi en place un système de gestion du rendement pour tous les prestataires de services d'alphabétisation subventionnés par le gouvernement. Le système établit les normes de réussite dans les domaines d'efficacité, de rendement et de satisfaction de la clientèle. Les normes serviront de points de repère pour les systèmes d'alphabétisation et de notions de calcul les plus performants au monde.

Stratégies du ministère de l'Éducation

Nouveau Programme – Piliers de l'éducation

Par l'entremise du nouveau programme « Piliers de l'éducation », la province s'est engagée à appuyer un plus grand nombre d'élèves du palier élémentaire chaque année à atteindre un niveau élevé de rendement en lecture, en écriture, en mathématiques et en compréhension. Ce nouveau programme comprend les priorités suivantes: perfectionnement intensif et soutien permanent du personnel enseignant; réduction de l'effectif des classes de la maternelle à la 3^e année; recentrage du curriculum, en mettant l'accent tous les jours sur la littératie et la numératie; mesures de soutien ciblées par l'entremise d'équipes de redressement et de fonds d'innovation; coordination spécialisée par le Secrétariat provincial de soutien à la littératie et à la numératie.

Les progrès seront mesurés en s'assurant que d'ici 2008, 75 p. 100 des élèves de la 6^e année obtiennent le niveau 3 aux tests de lecture, d'écriture et de mathématiques à l'échelle de la province. À l'heure actuelle, un peu plus de la moitié des élèves sont à ce niveau.

En se servant des rapports de deux tables rondes d'experts, le Ministère a élaboré un programme de perfectionnement professionnel intensif destiné aux enseignants leaders ainsi que des *Guides d'enseignement efficace de la lecture et des mathématiques de la maternelle à la 3^e année* destinés aux enseignantes et enseignants des écoles élémentaires. Durant l'année scolaire 2003-2004, environ 8 000 enseignants leaders et 4 000 directrices et directeurs d'école ont participé au programme de perfectionnement professionnel. Un programme de formation similaire à l'intention des enseignantes et enseignants de la 4^e à la 6^e année, de même que des guides d'enseignement efficace de la lecture et de l'écriture, et des mathématiques sont en voie d'élaboration.

Appui aux écoles en difficulté

Le gouvernement va augmenter à plus de 100 cette année le nombre d'écoles en difficulté recevant de l'aide d'équipes de redressement de spécialistes externes. Des équipes de spécialistes vont fournir aux écoles en difficulté des interventions directes et de l'aide pour élaborer un plan d'amélioration. De plus, ces équipes aideront ces écoles à mettre en application leur plan pendant les trois années du programme.

7^e à la 12^e année

La province a aussi identifié comme priorité la réussite des élèves à risque de la 7^e à la 12^e année. Le rapport *La littératie en tête, de la 7^e à la 12^e année* est destiné à tous les intervenants et à toutes les intervenantes en éducation. Il présente, pour chaque point abordé, la théorie incluant l'état actuel de la recherche et, dans une contrepartie de mise en pratique, des suggestions et des stratégies dont l'efficacité a été démontrée.

MANITOBA

Le Manitoba a élaboré un certain nombre d'initiatives, de politiques et de stratégies pour répondre aux besoins en compétences essentielles/alphabétisation de ses citoyens. Voici des exemples d'initiatives d'alphabetisation réussies :

Le cadre de travail du programme d'études *Manitoba Certificate in Literacy and Learning*

Les organismes communautaires offrent des programmes d'alphabetisation et de calcul axés sur l'étudiant, et sans frais de scolarité, aux adultes et aux familles. Le cadre de travail du programme d'études *Certificate in Literacy and Learning - Stages 1- 3* s'aligne sur les niveaux complexes des compétences essentielles en milieu de travail ainsi que sur le programme d'études provincial de la maternelle à la 4^e année, permettant aux divers apprenants en alphabetisation d'acquérir les compétences dont ils ont besoin au travail, à la maison et dans leur participation à la communauté. Les apprenants qui ont reçu le certificat de niveau 3 peuvent recevoir deux crédits menant vers le diplôme d'étudiant adulte.

Diplôme d'étudiant adulte

Le diplôme d'étudiant adulte du Manitoba aide les adultes à terminer leurs études secondaires en leur permettant de compléter huit crédits, quatre au niveau supérieur 4 (12^e année), y compris l'anglais et les mathématiques du niveau supérieur 4 qui sont obligatoires, et quatre crédits supplémentaires des niveaux supérieurs 1-4 (9^e à 12^e année).

Adult Learning Centres Act

Les Adult Learning Centres (ALCs) offrent des programmes d'enseignement sans frais de scolarité qui permettent aux adultes de terminer leurs études secondaires ou d'obtenir les préalables dont ils ont besoin pour poursuivre leur éducation supérieure ou trouver un emploi. *The Adult Learning Centres Act and General Regulation*, la loi sur l'apprentissage des adultes qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003 procure un cadre de gouvernance et un enregistrement établis par la loi aux centres d'apprentissage des adultes. Ces centres peuvent être exploités par une société sans but lucratif, un organisme correctionnel, un conseil de bande des Premières nations, un syndicat ou un établissement d'enseignement.

Workplace Education Manitoba Steering Committee (WEMSC)

Le WEMSC encadre les Workplace Literacy and Essential Skills depuis 1991. Il s'agit d'un comité composé de cinq personnes du milieu du travail et des affaires, et de membres du gouvernement et coordonné par le Ministry of Advanced Education and Training (MAET). Le WEMSC s'occupe de sensibiliser et de bâtir des partenariats, de préparer des modèles adaptés, des outils et du matériel, de rechercher et de mettre en commun l'information et d'établir une communauté de pratique.

Cadre de travail de la politique des compétences essentielles

Le Manitoba a établi un cadre stratégique de compétences essentielles (Essential Skills Policy Framework) pour orienter la coordination et l'intégration des compétences essentielles au sein du système d'éducation des adultes, y compris l'enchaînement entre les programmes d'alphabétisation des adultes, les centres d'apprentissage des adultes, la formation d'apprenti, les centres d'emploi et les services connexes. Le cadre de travail met l'emphase sur la création de parcours planifiés qui mènent l'apprenant du niveau de compétences essentielles inférieur à l'obtention d'un emploi.

Cadre de travail de la politique *Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR)*

En 2001, le Manitoba a publié son nouveau cadre stratégique, *A New Policy Framework for PLAR*. Les objectifs de ce cadre de travail contiennent des parcours d'apprentissage permanents chez les adultes qui ont réduit le chevauchement et qui reconnaissent l'apprentissage structuré et non structuré. Par exemple, un travail en alphabétisation peut recevoir des crédits du niveau secondaire après examen du portefeuille d'alphabétisation de l'apprenant par la PLAR.

Northern Development Strategy (NDS)

La stratégie NDS est un plan à long terme du Manitoba pour développer les ressources naturelles et humaines du nord de la province. Les objectifs reliés à l'éducation reconnaissent qu'une main-d'œuvre formée et compétente est le fondement d'une communauté forte et autonome. La contribution de l'éducation à la stratégie inclut des initiatives pour permettre aux résidents du nord d'acquérir les compétences essentielles et les titres de compétences préalables à l'accès au postsecondaire, la formation, la certification et aux possibilités d'emploi.

Aboriginal Education Action Plan (AEAP)

Le *Aboriginal Education Action Plan (AEAP)* prévu pour les années 2004 à 2007 étoffe les plans des deux ministères d'éducation du Manitoba : Advanced Education and Training and Education et Citizenship and Youth, en portant une attention particulière à l'apprentissage des Autochtones et à la préparation à l'emploi. Les ministères coopèrent avec d'autres ministères et organismes communautaires, ou s'occupant d'éducation, en vue d'établir des buts communs chez les citoyens autochtones : participation accrue à la programmation des compétences essentielles et l'alphabétisation des adultes, taux de réussite au niveau secondaire plus élevés, accès plus facile à l'éducation postsecondaire et plus de chance de la terminer, entrée et participation au marché du travail.

Building Student Success with Aboriginal Parents

Lancé en mars 2004, le Building Student Success with Aboriginal Parents (BSSAP) est un projet de trois ans qui a été conçu en vue d'appuyer les écoles dans les efforts qu'elles déploient pour créer des partenariats avec les communautés et les parents autochtones. Les activités du BSSAP augmenteront les compétences en alphabétisation et en aptitude au calcul des élèves autochtones. Elles amélioreront aussi les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Early Childhood Development Initiative (ECDI)

Pour répondre aux priorités et aux besoins locaux, et en partenariat avec les parents, la communauté et Healthy Child Manitoba, la ECDI subventionne les divisions scolaires qui offrent des services intersectoriels aux enfants du niveau préscolaire en vue de mieux les préparer à leur rentrée scolaire. Environ 62 % des projets de la ECDI mettent l'emphase sur l'alphabétisation, comme les programmes Mother Goose et Rock and Read.

Early Literacy Intervention Initiative

Les programmes d'intervention d'alphabétisation précoce sont conçus pour aider les élèves de la 1^{re} année qui ont besoin d'aide pour apprendre à lire et à écrire. Le ministère finance les divisions scolaires qui mettent en place des programmes pertinents (élaborés à l'interne ou à l'externe) ainsi que Reading Recovery™.

SASKATCHEWAN

En 1997, le gouvernement provincial a introduit la *Saskatchewan Training Strategy* pour donner l'occasion de mettre en place une nouvelle approche au financement, à la planification et la diffusion de l'alphabétisation et de l'éducation de base en Saskatchewan. Cette stratégie comprenait l'accès à des programmes d'alphabétisation et d'éducation de base sans frais de scolarité, par l'entremise du système de diffusion de l'enseignement postsecondaire et des adultes qui est subventionné par la province, et l'accès à un soutien du revenu (allocation de formation provinciale) fondé sur l'évaluation des besoins individuels, y compris le soutien aux frais de garderie et au transport. À la suite de l'évaluation de l'éducation de base menée en 1999, dix-sept recommandations ont été faites dont l'une d'elle demandait une stratégie d'alphabétisation provinciale.

En 2001, le Department of Learning a mis sur pied un comité directeur provincial de l'alphabétisation pour surveiller l'élaboration d'une telle stratégie. Il est proposé et recommandé que les réalisations prévues pour 2005-2006 incluent une vision, des buts et un plan d'action qui vise à établir l'orientation du gouvernement de la Saskatchewan et de ses partenaires en offrant des programmes et des services d'alphabétisation pour les cinq prochaines années. Les quatre objectifs de la stratégie sont :

- Offrir des possibilités d'alphabétisation et refléter la diversité économique, culturelle et sociale des individus, des familles, des communautés et des milieux de travail.
- Obtenir l'appui de la province et de ses partenaires à des services d'alphabétisation de grande qualité et durables.
- Donner la possibilité aux communautés autochtones de planifier, élaborer et mettre en œuvre des programmes et des services d'alphabétisation autochtones pour satisfaire les besoins individuels, familiaux et communautaires.
- La province et ses partenaires font la promotion et communiquent les valeurs de l'alphabétisation et de l'apprentissage continu.

On retrouve dans la stratégie en matière d'alphabétisation provinciale plusieurs éléments clés et pratiques exemplaires qui s'adressent aux besoins d'apprentissage diversifiés de la province.

Refonte de l'éducation de base

En 2001, un groupe de travail sur l'éducation de base a été formé pour créer et mettre en place une méthode de renouvellement des programmes d'enseignement en vue de la refonte des programmes d'éducation de base des adultes. Les principales réalisations comprennent : 1) l'identification d'un cadre de travail proposé (consistant en 4 niveaux, ainsi que le contenu des programmes de crédit); 2) l'élaboration de 2 données de référence (niveaux d'alphabétisation). L'une comme l'autre insiste sur l'importance des services de placement et d'évaluation.

Projet d'alphabétisation familiale

Ce projet verse une contribution de 300 000 \$ au réseau provincial des services et des programmes d'alphabétisation familiale, ainsi que du fonds au Saskatchewan Literacy Network comme soutien de base à ses services (promotion, formation, ressources et réseautage).

Alphabétisation autochtone

Le Provincial Aboriginal Literacy Steering committee a mis sur pied un plan stratégique pour travailler avec les gouvernements et les communautés autochtones à l'élaboration et la distribution d'initiatives d'alphabétisation autochtone. Cet exercice sera patronné par le directeur général et le conseil d'administration du Saskatchewan Aboriginal Literacy Network (SALN), constitué en 2003.

Alphabétisation en milieu de travail

Le gouvernement provincial subventionne la Fédération du travail de la Saskatchewan (FTS) en vue d'appuyer son programme Workers' Education and Skilled Training (WEST) qui diffuse l'alphabétisation en milieu de travail sur les lieux de travail syndiqués. D'autre part, la FTS travaille étroitement avec le Saskatchewan Labour Force Development Board (SLFDB) pour élaborer une stratégie des compétences essentielles en milieu de travail. Cette stratégie renferme un renforcement des capacités ciblées pour les Métis et les Premières nations, les immigrants, les travailleurs en transition, les secteurs d'activité aux prises avec des pénuries de travailleurs qualifiés et les organismes communautaires s'occupant des personnes sous-employées.

Alphabétisation de la communauté francophone

Tous les ans, Saskatchewan Learning subventionne le Service fransaskois de formation aux adultes pour lui permettre d'offrir des programmes et des services d'alphabétisation des adultes aux familles et aux communautés francophones de la Saskatchewan.

Stratégie d'alphabétisation du Nord

Composée de neuf éléments clés, cette stratégie a été élaborée par le Northlands College en 2001. Elle vise l'établissement de solides partenariats avec Santé du nord, la commission scolaire de Northern Lights et la Bande indienne de Lac La Ronge pour mettre en place une infrastructure communautaire et pour élargir la diffusion des programmes d'alphabétisation et de services dans le nord. L'éducation à distance servira à étendre la prestation de service en alphabétisation dans les communautés du nord.

Alphabétisation de la justice : Initiatives clés de l'alphabétisation familiale

Avec l'aide du Secrétariat national d'alphabétisation et des services correctionnels du Canada, le centre correctionnel Pine Grove de Prince Albert élabore une stratégie d'alphabétisation de la justice provinciale en tenant compte des suggestions des communautés de l'éducation, de la justice et des services correctionnels.

Alphabétisation des aînés

Depuis 1997, par l'entremise de son *Second Chance for Seniors Literacy Program*, le Seniors' Education Centre de l'Université de Regina (SEC) s'est penché sur les besoins d'apprentissage en alphabétisation des aînés. Le programme comprend trois principaux éléments : l'enseignement par les pairs avec des apprenants d'alphabétisation plus âgés et de la formation pour les moniteurs; des activités d'alphabétisation communautaires de groupe et l'éducation du public sur les sujets touchant à l'alphabétisation des aînés.

La stratégie en matière d'alphabétisation provinciale est reliée à d'autres initiatives du secteur :

Initiative KIDSFIRST

Le programme KidsFirst est une initiative de développement de la petite enfance provinciale. S'adressant aux communautés où le besoin s'en fait le plus sentir, les parents et les familles ont accès à un meilleur réseau de programmes et de services communautaires (p. ex., évaluations prénatales, formation des parents, visites à domicile, counseling, transport, possibilités d'apprentissage précoce des enfants, alphabétisation).

SCHOOL PLUS

School^{Plus} est une initiative qui décrit une nouvelle conception des écoles comme centres centré sur l'apprentissage, le soutien et la communauté pour les enfants et les familles qu'elles desservent. Cette initiative renforce la participation de la famille et des membres de la communauté dans le but d'apporter à tous les enfants et tous les jeunes ce dont ils ont besoin pour réussir un développement et un apprentissage sains.

ALBERTA

Today's Opportunities, Tomorrow's Promise, le plan stratégique dévoilé par le gouvernement de l'Alberta en mars 2004, reconnaît qu'être un chef de file en apprentissage (*leading in learning*) est l'un des quatre piliers permettant à la province de maximiser son potentiel. Les stratégies de chef de file en apprentissage comprennent :

- Investir dans le système d'apprentissage pour permettre aux Albertains de réaliser leur désir de voir leurs enfants réussir et pour s'assurer que la province tire partie de son potentiel humain.
- Garantir un système de formation de base accessible, abordable et de qualité.
- Promouvoir l'importance de l'apprentissage continu comme moyen indispensable aux Albertains pour maximiser leur potentiel au bénéfice de tous les Albertains.
- Aider les Albertains à acquérir les connaissances élémentaires et professionnelles dont ils ont besoin pour réaliser leurs aspirations.

Voici des exemples d'initiatives d'alphabétisation réussies :

Initiatives de la maternelle à la 12^e année

- Initiative de l'alphabétisation précoce : Cette initiative vise à appuyer la réalisation de programmes d'alphabétisation par les administrations scolaires. Elle vise les étudiants de la maternelle, de la 1^{re} et de la 2^e année qui fréquentent les écoles publiques, privées et à charte et qui ne savent pas bien lire.
- Alberta Initiative for School Improvement (AISI) : Cette initiative offre du financement supplémentaire aux administrations scolaires pour mettre l'accent sur l'amélioration de l'apprentissage et du rendement de l'élève en incitant les enseignants, les parents et la communauté à travailler en coopération en vue de présenter des initiatives créatrices et novatrices. Les secteurs qui ont suscité le plus d'intérêt ont été l'alphabétisation et les mathématiques. Ils représentent 39,4 % des projets publics et 26,2 % des projets privés.
- Initiatives autochtones : Depuis 2003, le nouveau financement s'est orienté vers une augmentation de la quantité et de la qualité des ressources d'enseignement et d'apprentissage, de langue et de programmes d'étude des Inuits, Métis et Premières nations.

Initiatives communautaires

- Stratégie d'alphabétisation parents-enfants : Cette stratégie met l'accent sur les approches qui intègrent l'enseignement de l'alphabétisation des adultes et le développement de l'éveil à l'écrit et du langage oral précoce chez les enfants âgés de moins de 6 ans provenant des familles désavantagées économiquement et socialement. Un fonds instauré pour l'alphabétisation familiale (Family Literacy Initiative Fund — FLIF), fournit le financement des projets d'alphabétisation familiale communautaires. Tous les ans, plus de 6 000 parents et 6 000 enfants de l'âge de la maternelle bénéficient de programmes d'alphabétisation familiale. On se penche actuellement sur l'élaboration d'une composante d'alphabétisation familiale autochtone séparée qui devrait être mise en œuvre à l'automne 2004.

- Alphabétisation de base des adultes : Quatre-vingt trois conseils d'apprentissage des adultes communautaires et 73 programmes d'alphabetisation des adultes donnés par des moniteurs bénévoles répondent aux besoins d'alphabetisation des adultes de la région par l'entremise de programmes communautaires dans toute la province. En 2002, ces organismes ont desservi 6 142 apprenants adultes. Une priorité de ce programme est d'élargir l'accès à l'alphabetisation de base des adultes et aux programmes CALS des adultes dans les petites communautés de l'Alberta.
- English Express : *English Express* est un tabloïde d'actualités – un journal destiné aux adultes qui apprennent à lire l'anglais. Il met en vedette des articles en anglais qui ont trois niveaux de difficulté de lecture (de la 2^e à la 4^e année). Il est publié huit fois par an et distribué gratuitement en 53 000 exemplaires dans les programmes d'anglais langue seconde (CALS) et d'alphabetisation des adultes, ainsi que dans les bibliothèques municipales de l'Alberta.
- Alphabétisation des adultes CALS : Tous les ans, de 2 à 4 projets sont subventionnés en vue de créer du matériel et des ressources pour les enseignants et les apprenants, de fournir des modèles éducatifs innovateurs et de partager les résultats de ces initiatives entre les secteurs de livraison des CALS afin d'améliorer l'enseignement dans le domaine de l'alphabetisation CALS des adultes.

Établissements postsecondaires publics

- Douze collèges publics et un collège universitaire privé offrent divers niveaux de programmes d'alphabetisation des adultes, de calcul, de compétences en matière de préparation à l'emploi et de rattrapage scolaire.
- Le programme d'éducation des détenus subventionne les établissements postsecondaires pour qu'ils diffusent des programmes d'alphabetisation, de calcul, de développement d'aptitude sociale, de compétences améliorant l'employabilité, de rattrapage scolaire et de formation professionnelle aux contrevenants adultes dans le système des services correctionnels de l'Alberta.
- Le Community Consortia Program permet aux établissements postsecondaires de diffuser les programmes de crédits à l'échelle régionale. L'alphabetisation, les compétences améliorant l'employabilité et le rattrapage scolaire présentent environ le quart de l'ensemble des programmes.

Alphabetisation pour l'emploi

- Le programme de développement des compétences subventionne les élèves qui remplissent les conditions des programmes suivants : rattrapage scolaire, anglais langue seconde, alphabetisation, calcul, compétences essentielles et formation des compétences à court terme.
- On compte 80 fournisseurs agréés privés qui offrent aux apprenants des écoles publiques divers niveaux de compétences en alphabetisation des adultes, d'aptitude au calcul, en préparation à l'emploi et des programmes de rattrapage scolaire.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le discours du Trône de 2004 annonçait que le gouvernement de la Colombie-britannique prévoit lancer une nouvelle initiative d'importance dans le domaine de l'alphabétisation en commençant par la création d'un groupe consultatif sur l'alphabétisation auprès du premier ministre afin d'évaluer les besoins les plus urgents des Britanno-Colombiens en matière d'alphabétisation et de recommander des interventions en vue d'une amélioration.

Le discours du Trône de 2004 annonçait que le gouvernement de la Colombie-britannique prévoit lancer une nouvelle initiative d'importance dans le domaine de l'alphabétisation en commençant par la création d'un groupe consultatif sur l'alphabétisation auprès du premier ministre afin d'évaluer les besoins les plus urgents des Britanno-Colombiens en matière d'alphabétisation et de recommander des interventions en vue d'une amélioration.

Système de commissions scolaires – Programmes pour les enfants en bas âge et en âge scolaire

La Colombie-Britannique s'est engagée à faire ressortir le meilleur des réalisations de l'élève. En plus d'un programme d'enseignement solide et des programmes d'évaluation régulière, un certain nombre de stratégies vise les réalisations en alphabétisation des élèves. Les prix de reconnaissance aux écoles appuient les initiatives qui témoignent d'une réussite supérieure en alphabétisation. Les projets entrepris en milieu rural incitent les communautés à participer aux programmes d'alphabétisation, permettent le perfectionnement du personnel et apportent de nouvelles méthodes d'apprentissage de l'élève. Le *Community LINK Program* est une initiative grâce à laquelle les commissions scolaires incorporent la nutrition ainsi que d'autres moyens pour améliorer le rendement scolaire des élèves vulnérables. Des universitaires et les commissions scolaires ont mis sur pied le programme *Reading 44* dont le but est d'intervenir auprès des élèves qui ne lisent pas bien afin qu'ils reçoivent une réadaptation précoce et économique.

Les normes de rendement provinciales servent à évaluer et à rendre compte de l'apprentissage des élèves de la 1^{re} à la 10^e année en lecture, écriture, calcul et responsabilité sociale. Les publications et le programme d'enseignement visent à aider les enseignants, les parents et les élèves à comprendre le contenu et les objectifs d'apprentissage à l'aide d'exemples clairs des résultats escomptés. La Colombie-Britannique évalue les niveaux d'alphabétisation de tous les élèves de la 4^e à la 7^e année. Ces données permettent aux écoles, aux commissions et à la province d'améliorer les résultats en alphabétisation au fil du temps.

Programmes des établissements postsecondaires publics

Dix-huit collèges publics et collèges universitaires offrent des programmes de formation de base des adultes (FBA) sur leurs campus principaux et satellites. Quinze de ces établissements offrent des cours au niveau de l'alphabétisation. La BC Open University et le BC Campus offrent des cours de FBA, y compris au niveau de l'alphabétisation, par l'éducation à distance.

- Assistance financière: Les adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui sont inscrits aux programmes de FBA dans les établissements postsecondaires publics de la Colombie-Britannique peuvent se prévaloir de la politique sans frais de scolarité. Les apprenants en alphabétisation de l'anglais langue seconde (CALs) sont également exempts des frais de scolarité. Offrir des cours sans frais de scolarité au niveau de l'alphabétisation aide les apprenants qui font face à de nombreux obstacles. Une aide financière est également mise à la disposition de ceux qui doivent payer les frais et qui en ont besoin.
- Excellence dans l'enseignement : Des chargés de cours chevronnés contribuent à la stabilité de ce domaine et à sa créativité. Les ressources d'apprentissage et de programmes d'étude de la Colombie-Britannique ont fait leur chemin au Canada. Plusieurs collègues participent aux programmes d'action directe dans la communauté et appuient les bénévoles qui œuvrent dans le domaine de l'alphabétisation.
- Structuration : En Colombie-Britannique, tous les cours FBA (y compris au niveau de l'alphabétisation) sont structurés au sein du système, facilitant ainsi le transfert des élèves qui changent d'établissement. D'autre part, il existe des processus de transition ou d'échelons à partir des cours FBA vers d'autres cours de matières scolaires, d'affaires, de métiers et de technologies. Les adultes qui ont une expérience de travail qui correspond au programme de l'école secondaire peuvent se faire créditer leurs connaissances antérieures.

Programme d'alphabétisation des adultes à frais partagés

Un partenariat entre les gouvernements fédéral et provincial pour financer l'alphabétisation a permis d'apporter de nombreuses améliorations à la diffusion de l'alphabétisation au sein des collectivités, notamment :

- La coordination régionale de l'alphabétisation dans dix régions non urbaines est financée depuis 1994. La croissance la plus spectaculaire qui a résulté de cette coordination est celle du bassin de la Columbia où les travaux de rapprochement de 19 communautés rurales ont été reconnus par la remise d'un prix national en 2002.
- La mise au point de nombreuses nouvelles initiatives d'alphabétisation à l'intention des familles et d'autres projets communautaires.
- La mise au point de réseaux électroniques et de téléconférences afin de mettre les chercheurs et les praticiens du domaine en contact partout au pays et dans le monde.
- Développement d'un mouvement de recherche des meilleures pratiques en alphabétisation – RiPal-BC– qui ne cesse de prendre de l'expansion depuis 1998 et est lié à ce qui se fait dans les autres provinces.

En 2004/05, la province a doublé sa contribution qui atteint maintenant 1,4 million de dollars. Cette somme permettra d'améliorer et de consolider les programmes et les services d'alphabétisation à l'intention des adultes de la province.

Programmes d'adultes des commissions scolaires

Les commissions scolaires britanno-colombiennes offrent aussi de meilleurs niveaux d'alphabétisation aux adultes. Leurs programmes comprennent :

- Cours sans frais de scolarité pour permettre à tout résident de la Colombie-Britannique qui n'a pas terminé ses études secondaires de les terminer;
- Divers styles d'enseignement dispensé en salle de classe, dont certains à l'aide de systèmes informatisés, et un enseignement à distance dispensé par correspondance et par courriel;
- Crédit alloué aux étudiants qui ont des antécédents professionnels correspondant au programme d'enseignement scolaire du secondaire.

Le système de commission scolaire et le système postsecondaire de la Colombie-Britannique utilisent un titre de compétences commun, le British Columbia Adult Graduation Diploma. Les étudiants peuvent ainsi suivre des cours dans les deux systèmes et combiner les crédits pour le même diplôme.

Éducation en milieu correctionnel

Afin de rehausser les niveaux d'alphabétisation chez les prisonniers, tous les centres correctionnels provinciaux, en partenariat avec les commissions scolaires, offrent des programmes pour obtenir la 12^e année, ainsi qu'une préparation au test de connaissances générales et des services pour passer le test de connaissances générales en ligne.

La Colombie-Britannique lancera prochainement un nouveau programme intitulé *Literacy Now!* qui incite les communautés à élaborer et à mettre en place des programmes de mise en valeur de l'alphabétisation.

ANNEXE 1

Partie A. – Critères des pratiques exemplaires

Note : Les critères énumérés ci-dessous semblent être ceux qui ressortent le plus souvent lors des consultations et des discussions avec les intervenants en alphabétisation sur la « bonne pratique » des programmes d’alphabétisation. L’ajout d’un bref aperçu donne l’idée de la pratique du programme.

- **Accessibilité** – emplacement facile d’accès, sécuritaire, horaires qui conviennent
- **Viabilité financière** – dispense des droits de scolarité, aide financière, fourniture ou retour des livres
- **Responsabilité** – de tous ceux qui participent au programme, les résultats portent sur les objectifs du programme
- **Flexibilité** – s’adapte aux besoins changeants et aux conditions inattendues, innovateur
- **Pertinence** – des ratios, méthodes et fournitures pédagogiques qui conviennent aux apprenants
- **Sensibilisation** – portant sur les besoins des apprenants, les services communautaires et de recommandation, promotion
- **Arrangements transitoires** – connaissance des autres programmes et recommandations confidentielles
- **Contexte communautaire** – cultures diverses partageant un même espace, relations communautaires
- **Participation** – coopération des apprenants, des bénévoles et du personnel dans les activités des autres programmes
- **Partenariats** – collaboration avec d’autres partenaires du milieu de la communauté et des affaires, etc.
- **Répétition** – reconnaît que bien des adaptations seront nécessaires; commencer doucement
- **Ressources** – physiques, financières, pédagogiques et humaines – répondant aux besoins
- **Respect** – envers les personnes, les diverses cultures, la langue, la race et la religion, etc.
- **Formation du personnel** – expérience et formation appropriées aux fonctions du personnel rémunéré et des bénévoles